

DROITS À L'IMAGE

AUTORISATION D'UTILISATION



MODÈLE(S)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

REPRÉSENTANT LÉGAL

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

ORGANISME / PHOTOGRAPHE

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Hautes-Pyrénées

20 Boulevard du 8 mai 1945 65000 TARBES

05 62 34 00 36 / contact@peche65.fr

RÉALISATION

La Fédération a réalisé une ou plusieurs photographies ou vidéos sur lesquelles apparaît le modèle. Ces images ont été réalisées le samedi 25 janvier au lac de Gubinelli et le samedi 24 mai au lac de Payolle.



Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Hautes-Pyrénées

20 Boulevard du 8 mai 1945 – BP 30643 – 65006 TARBES Cedex

05 62 34 00 36 / contact@peche65.fr / www.peche65.fr



MODES DE DIFFUSION

Le modèle (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité de son image) autorise expressément la Fédération à faire usage des photographies et/ou vidéos visées ci-dessus pour tous les usages ci-dessous. En cas de désaccord pour l'une des utilisations, le modèle raye la mention concernée. Il est informé qu'en ne refusant aucune autorisation, les photographies et/ou vidéos pourront être utilisées sur tous les supports indiqués ci-dessous :

- Presse
- Site internet
- Exposition
- Publications électroniques (réseaux sociaux)
- Documents internes
- Objets de promotion décoration

En plus de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Hautes-Pyrénées, le modèle (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité de son image) autorise expressément l'usage des photographies et/ou vidéos pour tous les supports ci-dessus aux structures suivantes. En cas de désaccord pour l'une des utilisations, le modèle raye la mention concernée. Il est informé qu'en ne refusant aucune autorisation, les photographies et/ou vidéos pourront être utilisées par toutes les structures indiquées ci-dessous :

- La Fédération Nationale pour la Pêche en France
- Les 6 Unions de Bassin des Fédérations
- Les 12 Associations Régionales des Fédérations en France
- Les 94 Fédérations Départementales
- Les 3700 Associations locales

DURÉE

La présente autorisation est accordée sans limite de durée à compter de sa signature.

ENGAGEMENT DE L'ORGANISME / DU PHOTOGRAPHE

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Hautes-Pyrénées s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle, ni d'utiliser les photographies et/ou vidéos, objets de la présente autorisation, sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

SIGNATURE



Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Hautes-Pyrénées

20 Boulevard du 8 mai 1945 – BP 30643 – 65006 TARDES Cedex

05 62 34 00 36 / contact@peche65.fr / www.peche65.fr

